

Nord : « Le logo concernant l'alcoolisation fœtale doit devenir majuscule sur les bouteilles », explique un pédiatre nordiste

SANTE Le docteur Jean-Marc Buziau, pédiatre au Cateau-Cambrésis, dans le Nord, explique pourquoi il a fait de l'alcoolisation fœtale son cheval de bataille



- Chaque année, les troubles liés à l'alcoolisation fœtale (TCAF) touche environ 8.000 bébés en France.
- Il existe environ 400 pathologies liées aux TCAF, qui peuvent entraîner la dépression ou développer la délinquance.
- L'hôpital du Cateau-Cambrésis, la maternité de Roubaix et l'université d'Amiens proposent, lundi, des rendez-vous d'information pour sensibiliser le grand public.

Chaque verre est un risque pendant la grossesse. Pourtant, chaque année, les [troubles liés à l'alcoolisation fœtale \(TCAF\)](#) touchent environ 8.000 bébés en France. Pour la 3e année, un [SAFthon](#) est organisé, lundi, à l'occasion de la journée des TCAF. Jean-Marc Buziau, pédiatre et chef du pôle mère-enfant de l'hôpital du Cateau-Cambrésis, dans le Nord, nous explique son combat.

Pourquoi militez-vous contre l'alcoolisation fœtale ?

Chacun ses chevaux de bataille. Mais la consommation d'alcool pendant la grossesse représente la première cause de handicap mental non génétique et d'inadaptation sociale de l'enfant. Alors que c'est 100 % évitable. Dans le Nord-Pas-de-Calais, on compte, en 2016, 526 nouveau-nés souffrant de TCAF, soit environ 1 % des naissances. Avec la Réunion, nous sommes le territoire le plus touché.

Comment peut-on repérer qu'un enfant est atteint de troubles ?

Il n'y a pas de dépistage automatique, mais un repérage clinique pour le syndrome d'alcoolisation fœtale (SAF). On s'aperçoit très vite de la microcéphalie et du faciès particulier de l'enfant. Les TCAF ne se voient pas tout de suite. On constate, plus tard, des troubles du comportement et des retards

scolaires qui sont, au départ, inexpliqués. Quand on retrace le fil de l'histoire de la grossesse, on découvre que la mère a bu « quelques apéritifs ».

Il n'y a pas de dose seuil de consommation d'alcool ?

Non. **Tolérance zéro.** Il n'existe pas de seuil en dessous duquel il n'y aurait pas de risques pour le bébé. C'est vrai qu'un verre peut se révéler sans conséquence, si ça tombe le jour où le placenta développe des cellules de la peau, par exemple. Mais s'il s'agit de cellules du cerveau, il y a un gros risque.

Quelle est l'ampleur du problème sur votre territoire ?

Dans le Centre d'action médico-sociale précoce (Camsp) de Caudry, nous accompagnons des enfants en difficulté de développement entre 0 et 6 ans. Pour un enfant sur cinq, il s'agit d'un problème d'alcoolisation fœtale. Il existe environ 400 pathologies liées aux TCAF, qui peuvent entraîner la dépression ou développer la délinquance.

Pourtant, la prévention existe...

Elle est trop timide. Certes, les fabricants d'alcool ont l'obligation d'informer sur les bouteilles, mais le logo concernant les femmes enceintes est plus petit que celui du recyclage. Il est minuscule, il faut le rendre majuscule. Le lobby des alcooliers est très fort. Pourtant, on estime que ces troubles engendrent un coût en santé, dans le social, l'éducation nationale et la justice, estimé à près de 10 milliards d'euros.

C'est quoi le SAFthon ?

A l'instar du Téléthon, des fonds sont récoltés pour prévenir ces troubles et accompagner les familles atteintes. Un numéro d'appel à dons, le 0800 119 120, est disponible pendant trente heures, à partir de samedi, 10h, jusqu'à dimanche 22h. Lundi, l'hôpital du Cateau-Cambrésis et l'université d'Amiens vont organiser des animations* pour sensibiliser le grand public.

** A noter que la maternité de Beaumont, à Roubaix, propose aussi, lundi, de 14 h à 17 h, des stands d'information concernant les TCAF.*

«Aujourd'hui, un enfant naît chaque jour avec des troubles liés à l'alcoolisation fœtale»

Entre 2006 et 2013, 3.207 nouveau-nés (soit une naissance par jour) ont présenté au moins une conséquence liée à l'alcoolisation fœtale dont, pour 452 d'entre eux (soit une naissance par semaine), un syndrome d'alcoolisation fœtale. « Ces chiffres sont sous-estimés, compte tenu de la difficulté à diagnostiquer ces troubles en période néonatale et qu'ils n'incluent pas les diagnostics posés ultérieurement », précise l'Agence régionale de santé (ARS) des Hauts-de-France.